

Comité d'Intérêt Local de Valbertrand

C.I.L. Valbertrand



« Agir, ... ensemble »

Monsieur Yannick CHENEVARD
Adjoint au Maire
Transport/ Sécurité civile/Voirie/
Réseaux/Mobilité durable
Hôtel de Ville
B.P. 1407 83056 TOULON Cedex

TOULON le 11 février 2017
N° 08 / 17 PRES

Françoise ALLIOT
Présidente du CIL

*Maison de quartier
Parc de La Florane
165 rue Montserrat
83200 TOULON*

Tél. : 06.60.88.09.30

Courriel :
cil.valbertrand@yahoo.fr

Site internet :
www.cil-valbertrand.fr

Permanence :

*Tous les vendredis soir
de
17h30 à 18h30*

Objet : Sécurisation de voirie au niveau des écoles de Valbertrand
P. Jointes : Courrier et pétition des riverains et des parents d'élèves
des écoles primaire et maternelle de Valbertrand.

Monsieur CHENEVARD,

Nous sommes saisis par les riverains et les parents d'élèves des écoles primaire et maternelle de Valbertrand, d'une demande concernant une meilleure sécurisation de la rue Charles Gantelme à l'intersection de la rue Pierre Duhem.

Nous observons, en effet, que ce passage protégé fréquenté par les élèves des écoles et leurs parents, est devenu très dangereux.

La présence de coussins berlinois n'offre qu'une protection illusoire.

La préposée « surveillante de trafic », est soumise à rude épreuve chaque jour, sujette même à insultes occasionnellement.

La rue Charles Gantelme est en effet une voie difficile et très fréquentée, elle dessert toute la partie résidentielle au pied du massif du Baou des Quatres Oures. La pente favorise la vitesse en direction des commerces situés en contre-bas.

Nous soutenons avec conviction cette demande des riverains et parents d'élèves pour une amélioration de la sécurité des enfants des écoles aux heures d'entrées et sorties des deux établissements.

.../...

DESTINATAIRE : Mr Y. CHENEVARD, Adjoint au Maire

COPIES : Mme F. FEUNTEUN, Adjoint au Maire,
Mr A. CHARRETON, Adjoint au Maire

Nous observons que toutes les voies proches des écoles sont équipées d'un plateau piétonnier :

- Rue David pour l'école primaire de la Florane,
- Chemin de Forgentier pour l'école primaire de la Rivière Neuve,
- Rue Groignard au 4 chemin des Routes.

Peut-on envisager de sécuriser à l'identique, par un plateau piétonnier, le passage protégé de l'avenue Charles Gantelme ?

Vous remerciant de votre compréhension, je vous prie de croire, monsieur CHENEVARD, en l'expression de toute ma considération